

2024

EnSanté!

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ



**PRÉAMBULE DU RAPPORT  
D'ACTIVITÉ 2024**

P.04

**FICHE D'IDENTITÉ**

P.06

NOTRE ORGANISATION	P.07
QUI SOMMES-NOUS ?	P.10
NOS ÉQUIPES D'EXPERTS AU SERVICE DE L'ENTREPRISE	P.12

**PROJET DE SERVICE**

P.13

NOTRE PROJET	P.14
--------------	------

**CHIFFRES CLÉS**

P.15

LES CHIFFRES CLÉS	P.16
SALARIÉS SUIVIS ET DÉCLARÉS 2024	P.19
ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL	P.24

**FAITS MARQUANTS**

P.26

LE CONGRÈS NATIONAL DE MÉDECINE DU TRAVAIL	P.27
ORGANISATION MÉDICALE	P.27
AGRÈMENT	P.27
IMMOBILIER	P.27
SANTÉ PUBLIQUE : LANCEMENT DE LA CELLULE	P.28
RECRUTEMENT	P.28
CERTIFICATION ISO 9001	P.28

**LES TRAVAUX CONDUITS PAR LA  
COMMISSION MÉDICO-TECHNIQUE  
ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

P.29

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : GRANDES LIGNES 2024	P.30
RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION MÉDICO-TECHNIQUE : GRANDES LIGNES 2024	P.32

**BILAN FINANCIER**

P.34

TARIFS PER CAPITA 2024 (HT)	P.35
DONNÉES COMPTABLES	P.36
CHARGES D'EXPLOITATION	P.36
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	P.37
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	P.37
SITUATION BILANTIÈLE	P.38

# > Préambule du rapport d'activité 2024

**Nous venons d'achever trois années pleines depuis la fusion de nos six associations.**

## **LA SANTÉ AU TRAVAIL RESTE D'UTILITÉ PUBLIQUE !**

Trois années se sont écoulées depuis l'union solennelle de nos six associations. Aujourd'hui, le chemin est clairement tracé. Les axes stratégiques, définis par notre gouvernance, ont été suivis avec succès, grâce à l'engagement sans faille des équipes et aux moyens mis à disposition.

Le regroupement des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) est une volonté nationale, soutenue par nos partenaires sociaux, pour répondre au besoin d'égalité de traitement des entreprises sur l'ensemble du territoire et faire face aux enjeux cruciaux de la prévention en santé au travail.

À l'heure où la durée du temps de travail s'allonge, il est impératif de renforcer la connaissance et l'éducation aux risques des salariés, pour répondre au mandat donné par les chefs d'entreprise de les accompagner dans le déploiement des actions de

prévention, et ce à un coût raisonné. Prévenir les risques professionnels est essentiel pour garantir la santé des entreprises. L'humain doit être et reste au cœur de nos préoccupations. Et dans un contexte où certains secteurs sont confrontés à des déserts médicaux, nous demeurons un relais médical de proximité.

Pour répondre aux nouveaux décrets, de belles initiatives émergent au sein de l'association : la prise en charge de la santé mentale, l'accompagnement du handicap, la santé du dirigeant, la sensibilisation large en santé publique. Tous ces projets passionnants mobilisent nos équipes. Les partenariats et coopérations noués lors des campagnes nationales, comme celles contre le cancer du sein et les addictions, sont des avancées significatives. Pour avancer sur ces projets de sens et d'utilité publique, la communication auprès de nos 19 000 entreprises doit être renforcée. Faire connaître notre offre de service est une priorité pour que nos entreprises adhérentes et leurs salariés se saisissent du sujet de la prévention et deviennent acteurs de leur santé.

**FAIRE CONNAÎTRE NOTRE OFFRE DE SERVICE EST UNE PRIORITÉ POUR QUE NOS ENTREPRISES ADHÉRENTES ET LEURS SALARIÉS SE SAISISSENT DU SUJET DE LA PRÉVENTION ET DEVIENNENT ACTEURS DE LEUR SANTÉ.**

Après 21 ans à la tête du service, je constate que les évolutions ont été nombreuses, toujours avec la volonté croissante d'aider les entreprises et les salariés dans la prévention, le conseil et la prise en charge individuelle. Dans cette mission, nous œuvrons, ensemble, aux côtés des partenaires sociaux et nous les savons toujours à nos côtés pour aider à la simplification des démarches et pour travailler au renforcement des moyens médicaux et universitaires dédiés à la santé au travail.

Gardons le cap !



VÉRONIQUE DEMON,  
Directrice Générale EnSanté



# Fiche d'identité



# Notre organisation

EnSanté est une association loi 1901 à but non lucratif. Trois instances interviennent dans sa politique et son fonctionnement.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'organisation et la gestion de EnSanté sont placées sous la surveillance d'un Conseil d'Administration. Cette instance s'appuie sur une Commission Médico-technique (CMT).

Chaque adhérent peut être acteur dans la gouvernance de l'association. Chaque année, EnSanté organise son Assemblée générale à laquelle l'ensemble des adhérents est convié.

### Missions

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de l'Association et veille à leur mise en œuvre.

Conformément à l'article 25 des statuts, le Conseil d'Administration « a pour mission de déterminer les orientations de l'activité de l'Association. Il veille à leur mise en œuvre et :

- établit tous règlements intérieurs pour l'application des présents statuts et pour le fonctionnement d'EnSanté ;
- convoque les Assemblées générales ;
- arrête les comptes annuels de l'Association et les soumet à l'approbation de l'Assemblée générale ;
- détermine le budget ;
- fixe les cotisations et la grille tarifaire relative aux missions complémentaires de l'article 2, et les soumet à l'approbation de l'Assemblée ;
- détermine le montant des appels de fonds et des éventuelles régularisations selon lesquels sont acquittées les cotisations ;
- se prononce sur le rapport annuel relatif à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion financière du service de santé au travail, qui lui est présenté par le Président de l'Association au plus tard à la fin du quatrième mois qui suit l'année pour laquelle le rapport a été établi ;
- se prononce sur le rapport comptable d'entreprise, certifié par un commissaire aux comptes, versé par le Président à la Commission de Contrôle, en complément des rapports annuels relatifs à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion financière du service de santé prévue à l'article D4622-54 du code du travail au plus tard à la fin du premier semestre suivant la fin de l'exercice considéré ;
- se prononce sur le rapport d'activité medico-technique du service. La présentation de ce rapport devant le Conseil d'Administration intervient au plus tard à la fin du quatrième mois qui suit l'année pour laquelle le rapport a été établi ;
- se prononce sur le projet de service pluriannuel établi par la Commission médico-technique ;
- autorise certains des actes visés à l'article 27 des statuts ;
- prononce la radiation des membres de l'Association dans les conditions de l'article 8 des présents statuts ;
- nomme et révoque les membres du Bureau.

## Composition

Désignation le 01/04/2022 - renouvellement le 01/04/2026.

- 15 membres issus des représentants des employeurs désignés par et parmi les entreprises adhérentes après avis des organisations professionnelles,

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
9 représentants MEDEF	5 représentants MEDEF
5 représentants CPME (Président CA, Président délégué, Secrétaire)	1 représentant CPME
1 représentant U2P	

- et 15 membres issus des représentants des salariés nommés par les organisations syndicales.

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
3 représentants FO	
3 représentants CFTC	1 représentant CFTC
3 représentants CFE-CGC (Vice Président, Vice Président Délégué)	3 représentants CFE-CGC
3 représentants CFDT (Trésorier)	3 représentants CFDT
3 représentants CGT	2 représentants CGT

## Organisation

Le mandat des membres du conseil d'administration est de 4 ans renouvelables.

Les fonctions d'administrateur sont exercées à titre bénévole.

Le conseil d'administration désigne à la majorité un Bureau composé d'un Président (parmi les représentants des employeurs), actuellement CPME, d'un vice-Président délégué, actuellement CFE CGC, d'un Secrétaire, actuellement CPME et d'un Trésorier (parmi les représentants salariés), actuellement CFDT. Il se réunit au moins deux fois par an.

## LA COMMISSION DE CONTRÔLE

### Missions

Organe de surveillance et de consultation, la Commission de contrôle est consultée sur l'organisation et le fonctionnement du Service de Santé au Travail.

### Composition

Élection le 01/04/2022 - renouvellement le 01/04/2026.

15 membres issus des entreprises adhérentes au Service de Santé au Travail dont 10 représentants des salariés et 5 représentants des employeurs nommés par les organisations syndicales représentatives.

### REPRÉSENTANTS EMPLOYEURS

3 représentants MEDEF (Secrétaire)

1 représentant CPME

1 représentant U2P

### REPRÉSENTANTS SALARIÉS

2 représentants FO

2 représentants CFTC (Président CC)

2 représentants CFE-CGC

2 représentants CFDT (Trésorier)

2 représentants CGT

### Organisation

Le mandat des membres de la Commission de Contrôle est de 4 ans renouvelables.

La présidence est assurée par un représentant des salariés. Elle se réunit au moins trois fois par an, sur convocation du Président.

## LA COMMISSION MÉDICO-TECHNIQUE

*Élection en juillet 2023 - renouvellement en juillet 2026.*

### Missions

Elle formule des propositions relatives aux priorités du service et aux actions à caractère pluridisciplinaire menées par ses membres.

Elle élabore un projet de service pluriannuel qui définit les priorités d'action du service et qui s'inscrit dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens.

### Composition

- Le Président de l'association ou son représentant,
- Les délégués des médecins du travail (6 titulaires + 1 suppléant),
- Les délégués d'intervenants en prévention des risques professionnels (2 titulaires + 2 suppléants),
- Les délégués d'infirmiers en santé au travail (5 titulaires + 2 suppléants),
- Les délégués d'assistants en santé au travail (1 titulaire + 1 suppléant).

Total : 14 titulaires et 6 suppléants.

### Organisation

Le mandat des membres de la commission est de 3 ans. Elle se réunit au moins trois fois par an.



## UN MAILLAGE TERRITORIAL DE PROXIMITÉ

### 2<sup>ème</sup> service

de santé travail  
d'Occitanie

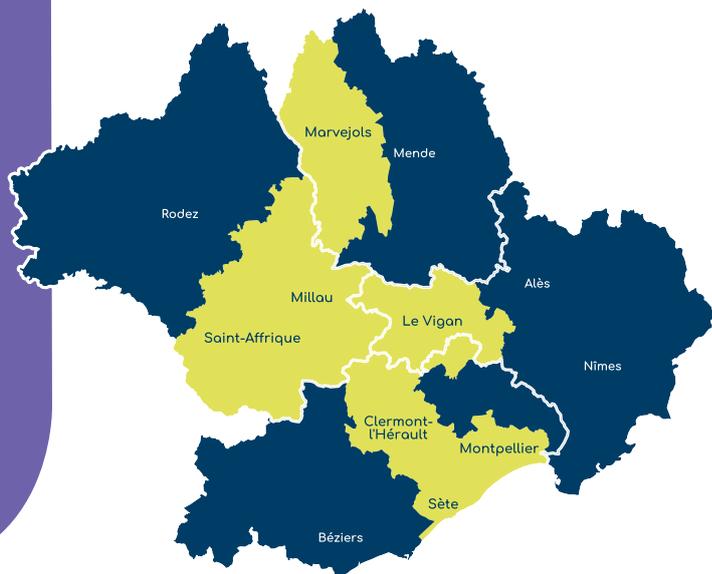
Près de  
**19 000**  
entreprises adhérentes

Env.  
**190 000**  
salariés suivis

### 1 offre

de services  
sur mesure

**240**  
collaborateurs  
experts



## Qui sommes nous?

EnSanté,  
2<sup>ème</sup> service d'Occitanie,

L'ATOUT PRÉVENTION  
SANTÉ TRAVAIL DES  
ENTREPRISES

### MONTPELLIER

#### Siège social - Montpellier

273 avenue de la Pompignane  
BP 2172 - 34027 MONTPELLIER CEDEX 1

#### Castelnau-le-Lez

630 Avenue de l'Aube Rouge  
34170 Castelnau-le-Lez

#### Lattes

ZAC Font de la Banquière  
6 Plan du Nega-Cat  
34970 LATTES

#### Parc Euromédecine

525 rue de la Croix Verte  
Parc Euromédecine  
34094 MONTPELLIER cedex 5

### THAU - SALAGOU

#### Sète

20, rue Romain Rolland  
34200 SÈTE

#### Frontignan

MAS DE KLE II  
17 rue Isaac Newton  
34110 FRONTIGNAN

#### Mèze

CAPITAINERIE  
Quai Baptiste Guitard  
34140 MÈZE

#### Clermont-l'Hérault

ZAC La Salamane  
2280 avenue de La Salamane  
34800 CLERMONT-L'HERAULT

#### Villeneuve-lès-Maguelone

Centre médical Les Salins  
3 allée du Collège  
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

## AVEYRON

### Millau

32, rue Alfred Guibert  
12100 MILLAU

### Saint-Affrique

1 rue Henri Michel  
Bat Dourdou  
BP 134  
12400 SAINT-AFFRIQUE

## CÉVENNES

### Ganges

Mas Carrière  
34190 GANGES

### Le Vigan

Résidence St-Euzèby - D13  
30120 LE VIGAN

## LOZÈRE

### Marvejols

Avenue Théophile Roussel  
48100 MARVEJOLS

## NOTRE MISSION : PRÉSERVER LE CAPITAL HUMAIN DE L'ENTREPRISE

### L'entreprise est au cœur de nos préoccupations.

Chaque entreprise est un système vivant qui dépend de l'humain qui la compose.

Il est donc essentiel que ses salariés et ses dirigeants soient protégés, en étant accompagnés, suivis, conseillés, formés à reconnaître et à prévenir l'ensemble des risques d'un poste, d'une tâche ou d'une situation de travail.

**Bien plus qu'une obligation légale, investir sur la santé au travail, c'est protéger le capital humain, source de cohésion, de fidélisation, d'efficacité pour l'entreprise.**

Pour nous, cette bonne santé s'appréhende avec le plus grand soin, au plus près des réalités de chaque activité et de chaque terrain.

Elle s'anticipe pour éviter l'urgence.

Elle s'inscrit dans un temps bien plus large que celui d'une visite médicale.

## NOTRE MISSION S'ARTICULE AUTOUR DE 5 GRANDS AXES

### La prévention, le suivi médical, le conseil, l'analyse des risques et la traçabilité, et se décline précisément :

- évaluer et analyser les risques pour mieux conseiller les entreprises ;
- conseiller les employeurs et les travailleurs afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels ;
- assurer la surveillance de l'état de santé des travailleurs ;
- participer au suivi et contribuer à la traçabilité des expositions professionnelles ;
- promouvoir la santé au travail et la santé publique ;
- prévenir les risques en santé mentale ;
- améliorer la qualité de vie au travail ;
- impulser les bonnes pratiques ;
- développer les nouvelles pratiques en télémédecine ;
- prévenir la désinsertion professionnelle.

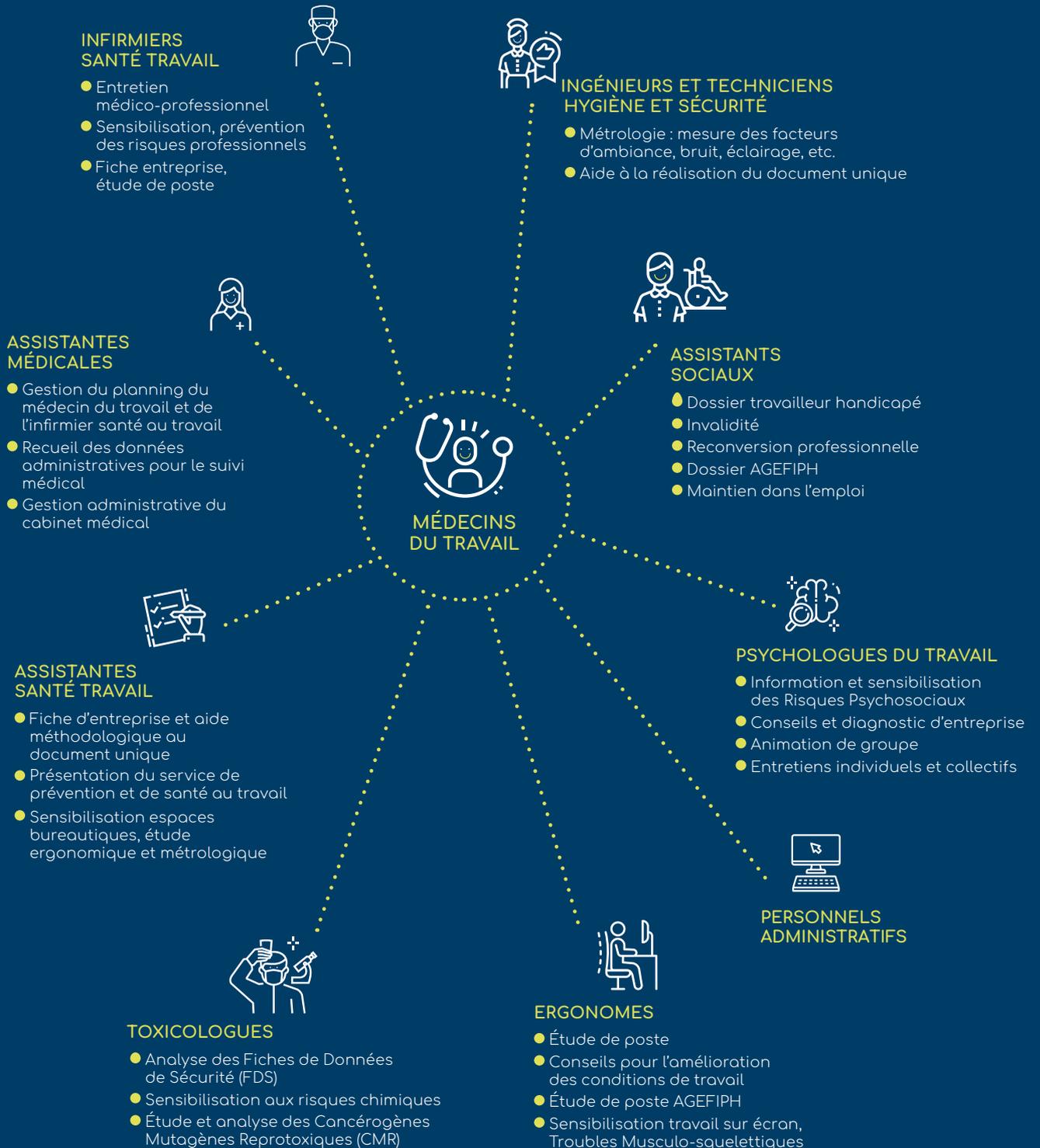
### EnSanté, certifié ISO 9001

Engagé dans un processus permanent de progrès en vue de répondre aux besoins de ses adhérents, EnSanté a engagé une démarche qualité et a obtenu sa certification ISO 9001 en 2022.

Avec l'arrivée de la nouvelle norme SPEC 2217, EnSanté s'engagera dans cette nouvelle démarche en vue de la certification en 2025.



# Nos équipes d'experts au service de l'entreprise





# Projet de service



# Notre projet de service

Conçu comme une démarche permanente, notre projet évolue et s'adapte pour garantir à chaque entreprise, à chaque travailleur, un accompagnement ajusté. Il permet de clarifier les enjeux, les objectifs et les résultats attendus en termes de prévention et santé au travail pour nos adhérents. Ainsi, il se veut être un cadre fédérateur tourné vers l'avenir.

## Le projet engage l'ensemble des équipes et les liens avec les entreprises.

Le service de santé au travail interentreprises élabore, au sein de la commission médico technique, un projet de service pluriannuel qui définit :

- des priorités fixées par le service,
- des capacités humaines, organisationnelles et techniques du service,
- des complémentarités valorisantes avec les partenaires publics (La CARSAT, la DREETS, Cap Emploi, société régionale de médecine du travail ou toute autre fédération).



## Notre projet de service (2023-2028) a été signé en 2023.

Il se décline autour des actions suivantes :

### 1. PRÉVENTION DES PRINCIPALES CAUSES D'INAPTITUDE

- Les troubles musculo-squelettiques
- La prévention des risques psychosociaux

### 2. CELLULE PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

L'objectif, ici, est de proposer un accompagnement individuel et personnalisé des salariés et de développer la prévention collective auprès des salariés en risque d'inaptitude, des encadrants et des entreprises.

### 3. SANTÉ PUBLIQUE

- Risque routier
- Addictions
- Hygiène de vie
- Vaccination

### 4. INNOVATION

Innovation en médecine, télémedecine (téléconsultation avec chariot connecté), prise en charge des salariés en visite par les Infirmiers en Pratique Avancée et enfin, mise en place d'outils innovants pour accompagner les entreprises dans l'appréhension des risques et de ce fait, dans la prévention.



# Chiffres clés





## Les Chiffres clés

MOUVEMENTS D'ADHÉRENTS AU COURS DE L'EXERCICE 2023 ET 2024 .....

	Mouvements d'adhérents		Nombre de salariés (déclarés)	
	2023	2024	2023	2024
Adhésions	1 810	1 870	5 596	6 533
Radiations	2 719	1 849	7 097	5 742
Suspensions	1 322	1 765	4 323	5 471

ANALYSE DES ADHÉSIONS 2024 .....



1 870



6 533

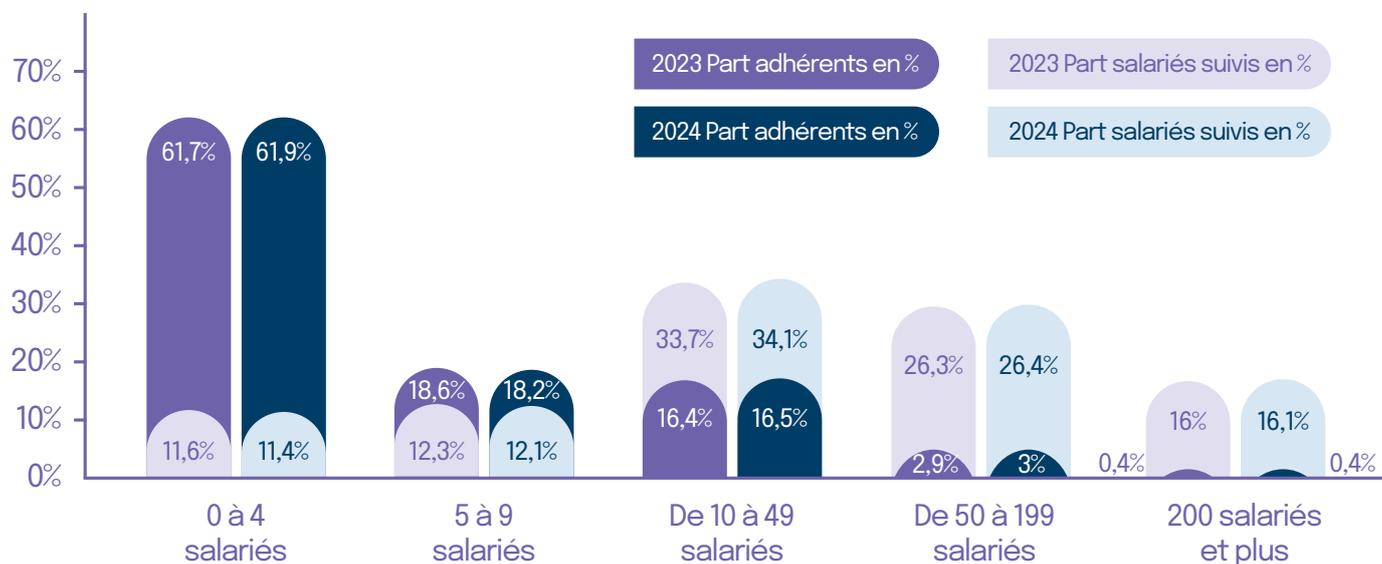


7 175

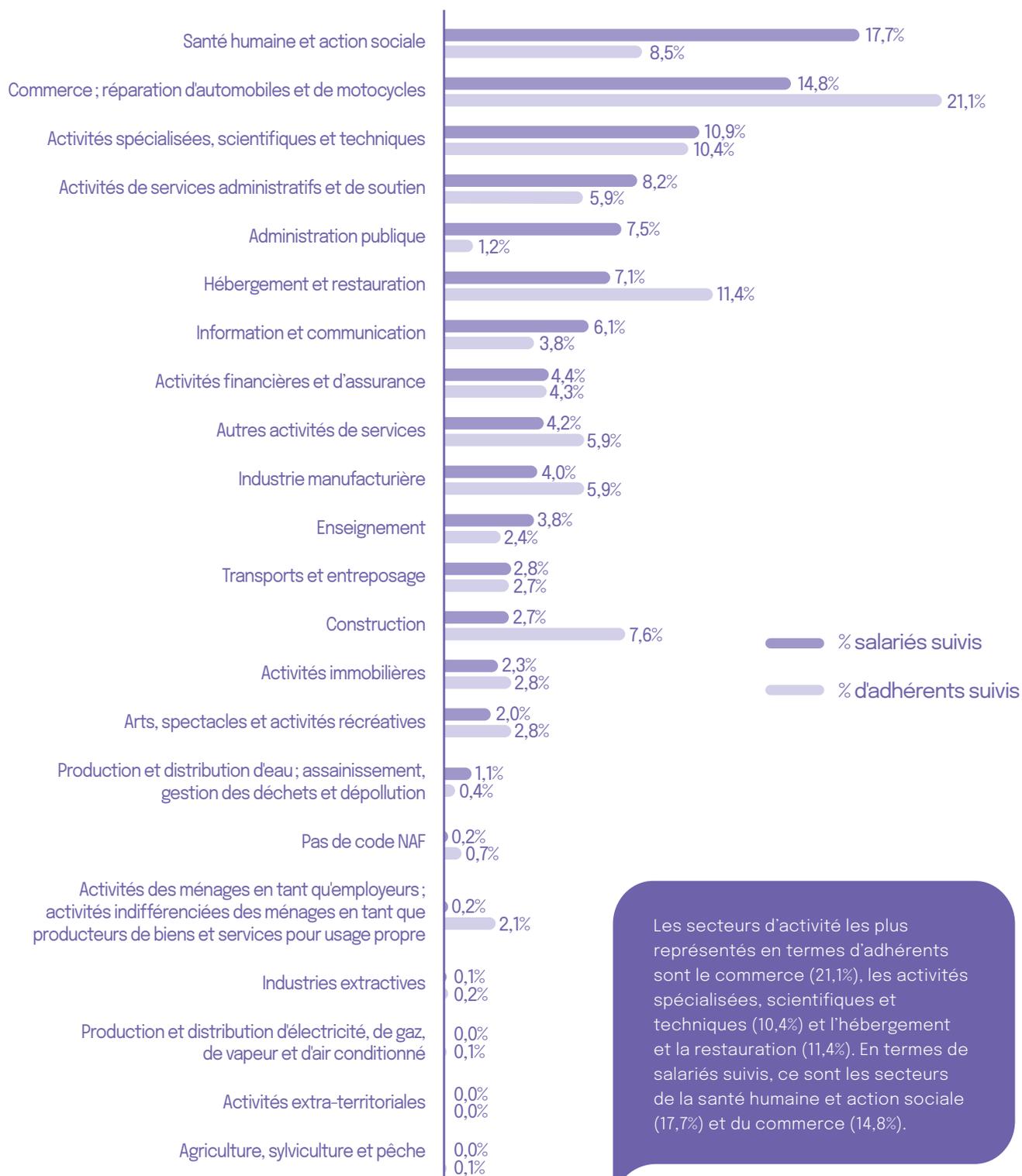
### RÉPARTITION DES ADHÉRENTS ET LEURS SALARIÉS SUIVIS PAR TRANCHE D'EFFECTIFS AU 31/12/2023 ET 2024

**Les TPE (moins de 10 salariés) représentent plus de 80% des adhérents suivis et près de 23% des salariés suivis. Ces indicateurs sont identiques à ceux du national.**

Taille d'entreprises	2023				2024			
	Nombre d'entreprises	Part adhérents en %	Nombre de salariés suivis	Part salariés suivis en %	Nombre d'entreprises	Part adhérents en %	Nombre de salariés suivis	Part salariés suivis en %
0 à 4	11 546	61,7	21 400	11,6	11 939	61,9	21 730	11,4
5 à 9	3 476	18,6	22 789	12,3	3 519	18,2	22 985	12,1
10 à 49	3 074	16,4	62 329	33,7	3 191	16,5	64 981	34,1
50 à 199	540	2,9	48 651	26,3	570	3,0	50 356	26,4
> 200	71	0,4	29 614	16,0	73	0,4	30 679	16,1
<b>TOTAL</b>	<b>18 707</b>	<b>100%</b>	<b>184 783</b>	<b>100%</b>	<b>19 292</b>	<b>100%</b>	<b>190 731</b>	<b>100%</b>



## RÉPARTITION DES ADHÉRENTS ET LEURS SALARIÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ AU 31/12/2024



Les secteurs d'activité les plus représentés en termes d'adhérents sont le commerce (21,1%), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (10,4%) et l'hébergement et la restauration (11,4%). En termes de salariés suivis, ce sont les secteurs de la santé humaine et action sociale (17,7%) et du commerce (14,8%).



## Salariés suivis et déclarés 2024

### RÉPARTITION DES ADHÉRENTS ET LEURS SALARIÉS SUIVIS PAR TERRITOIRE AU 31/12/2024

	Nombre d'adhérents	Effectif déclaré	Effectif suivi
Méditerranée	11 655	127 644	131 245
Thau Salagou	4 537	33 008	34 524
Sud Aveyron - Millau	1 210	9 219	9 820
Cévennes	726	4 683	4 927
Sud Aveyron - St Affrique	678	5 021	5 306
Lozère	486	4 794	4 909
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>19 292</b>	<b>184 369</b>	<b>190 731</b>

**Les mouvements d'effectifs au 31/12/24 sont dus à :**

- Embauche de nouveaux salariés au cours de l'année (61644)
- Sorties des salariés au cours de l'année (62742)
- Sous-déclaration des effectifs par les entreprises
- Mise à jour des effectifs
- Salariés non sortis par l'employeur

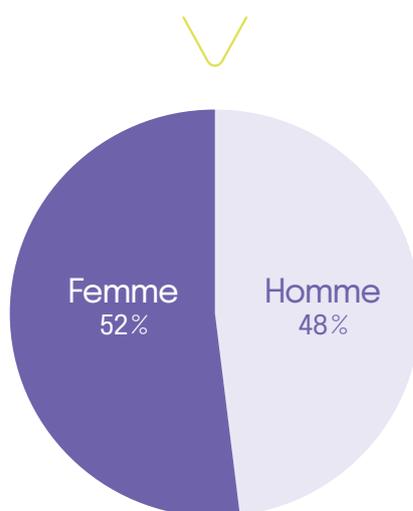
### RÉPARTITION DES ADHÉRENTS ET LEURS AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE AU 31/12/2024

	Nb d'adhérents	Nb de salariés
Fonction publique territoriale	196	9 785
Fonction publique d'état	35	2 737
Fonction publique hospitalière	5	717
<b>TOTAL</b>	<b>236</b>	<b>13 239</b>

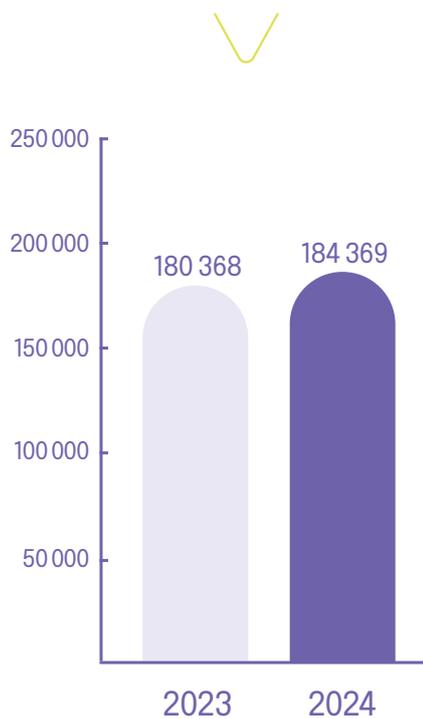
- Les agents de la fonction publique représentent 7% de l'effectif suivi

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DÉCLARÉS ET EFFECTIFS SUIVIS  
AU 1<sup>ER</sup> JANVIER ET SUIVIS AU 31 DÉCEMBRE 2024 .....

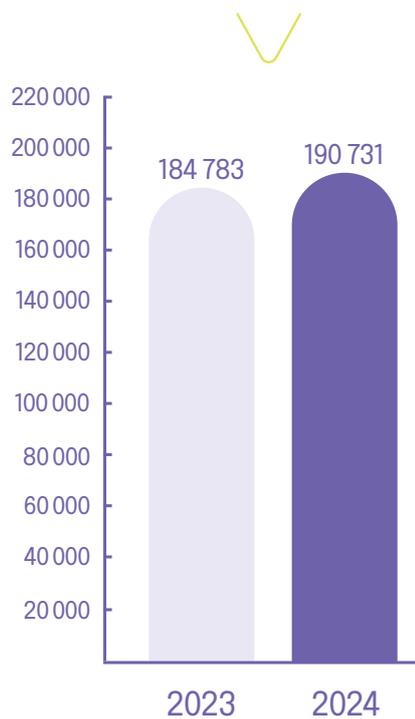
Répartition Homme/Femme  
de l'effectif suivi au 31/12/2024



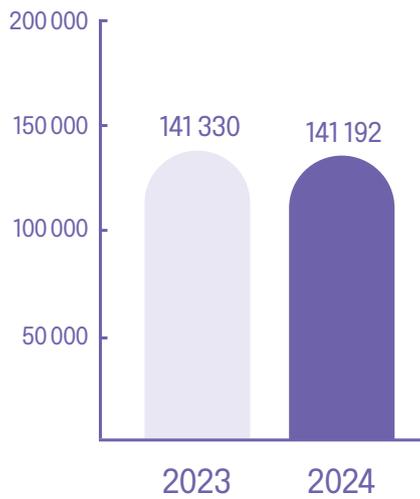
Effectif déclaré  
Total déclaré



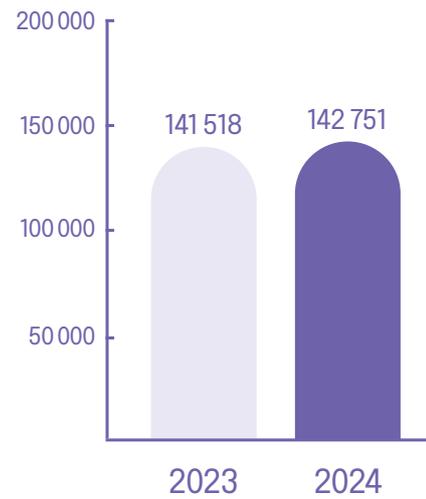
Effectif suivi  
Total suivi



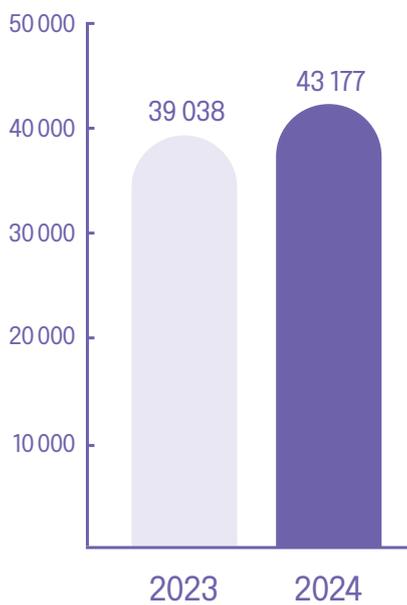
### Déclaré SI



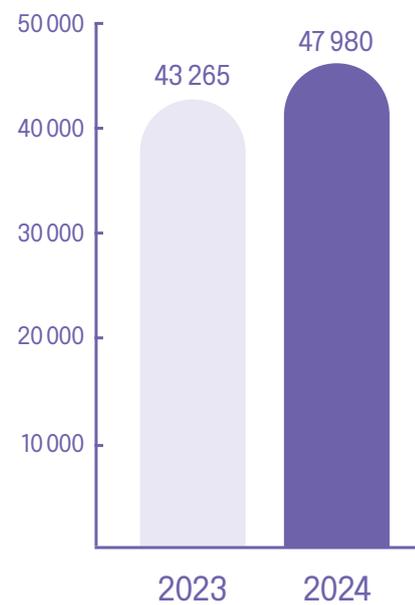
### Suivi SI



### Déclaré SIA - SIR - SIR1

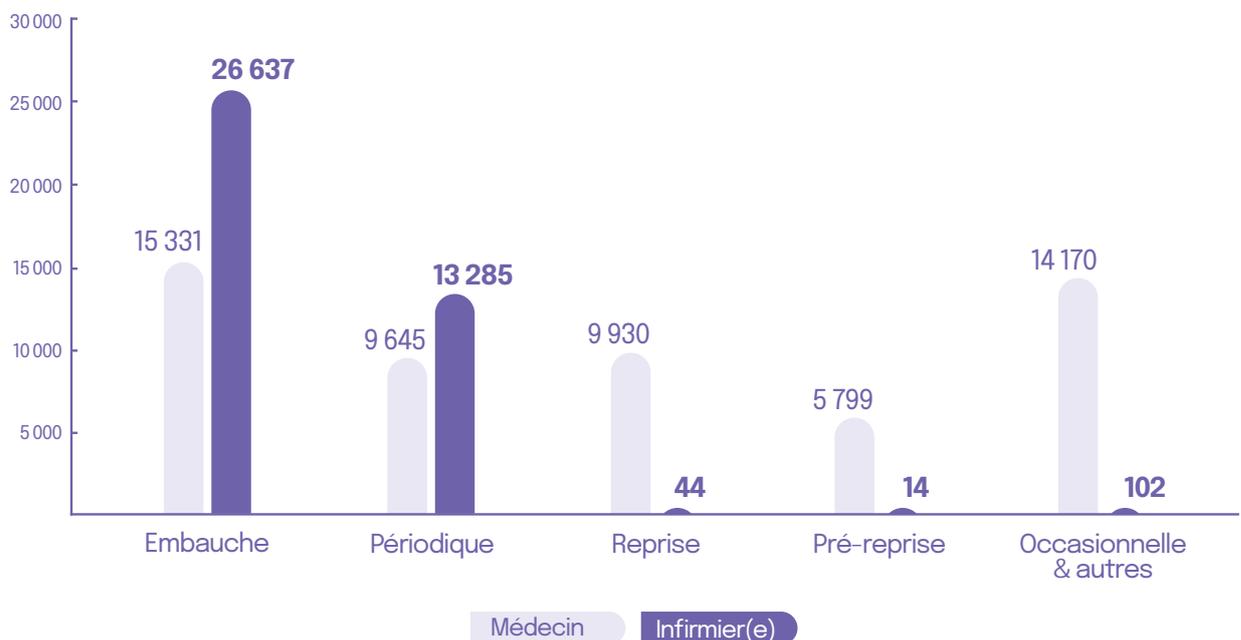


### Suivi SIA - SIR - SIR1



## VISITES MÉDICALES ET VISITES IDEST

	Médecin	Infirmier(e)	Visites totales		% de visites totales	
			2024	2023	2024	2023
<b>Embauche</b>	15 331	26 637	41 968	37 499	44,2%	47,3%
<b>Périodique</b>	9 645	13 285	22 930	16 101	24,1%	20,3%
<b>Reprise</b>	9 930	44	9 974	10 098	10,5%	12,7%
<b>Préreprise</b>	5 799	14	5 813	5 437	6,1%	6,9%
<b>Occasionnelle &amp; autres</b>	14 170	102	14 272	10 137	15,0%	12,8%
<b>TOTAL</b>	<b>54 875</b>	<b>40 082</b>	<b>94 957</b>	<b>79 272</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>



## EFFECTIF MÉDECINS/IDEST 2024 .....

	2023	2024
ETP Médecin	53,85	55,29
ETP IDEST	43,48	50,60

ABSENTÉISME DES SALARIÉS CONVOQUÉS  
AUX VISITES MÉDECINS ET IDEST .....

	Absentéisme visites Médecins	Absentéisme visites IDEST
Total convoqués	78 392	66 803
Excusés	23%	29%
Non excusés	7%	11%

## AUTRES TYPES DE VISITES/CONSULTATIONS .....

Catégorie	2023	2024
Visite Prévention de Désinsertion Professionnelle	912	1 199

Catégorie	2023	2024
Psychologue	688	1 228
Assistante sociale	1 422	1 784
<b>TOTAL</b>	<b>2 110</b>	<b>3 022</b>

Catégorie	2023	2024
ETP Psychologue	6	6
ETP IPRP (Ergonomes, toxicologues, THSE)	12	13

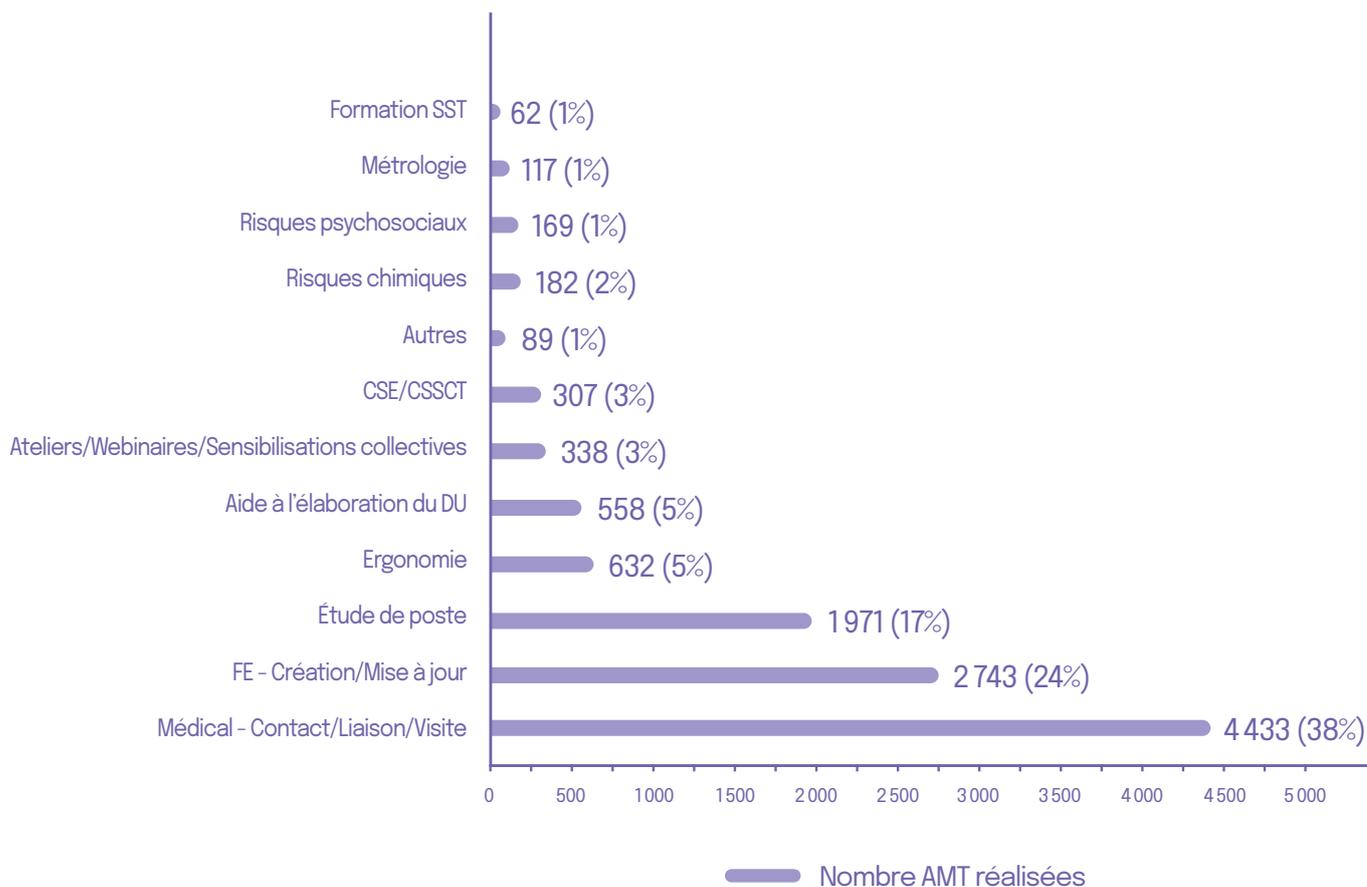


## Actions en milieu de travail

Catégorie	2023	2024
Médecin	3 834	5 906
IPRP	2 696	4 074
Infirmière	780	1 407
Psychologue	184	214
<b>TOTAL</b>	<b>7 494</b>	<b>11 601</b>

Actions	Nb d'AMT	Nb d'entreprises concernées	Nb de salariés
Sensibilisations collectives	219	158	1 315
Ateliers	87	185	413
Webinaires	32	181	555
<b>TOTAL</b>	<b>338</b>	<b>524</b>	<b>2 283</b>

DÉTAILS AMT 2024





# Faits marquants





## Le congrès national de médecine du travail

Le congrès national de médecine du travail s'est tenu en 2024 à Montpellier.

EnSanté a œuvré à la structuration de l'évènement en prenant part au comité scientifique ainsi qu'au comité organisateur.

Le congrès a été aussi l'occasion pour les équipes de présenter des projets innovants devant leurs pairs tels que :

- La téléconsultation assistée par chariot connecté (sujet sur lequel EnSanté est référent national Présanse)
- Le jeu de cartes « kit à rouler » sur le risque routier (approche collective, ludique, modulaire et personnalisable)

Enfin, nous avons déployé une grande action « marque employeur » afin de faire connaître la structure, de dynamiser son image, d'illustrer son approche auprès de futurs talents.



## Organisation médicale

Mise en place d'un management de proximité par la nomination de médecins, IDEST et AST coordonnateurs afin d'accompagner les équipes dans la réalisation de leurs missions et du projet de service



## Agrément

- Hausse du nombre des visites médicales
- Hausse du nombre de réalisation de fiches d'entreprise



## Immobilier

- Acquisition et lancement des travaux du site de Ganges pour livraison du centre au 3<sup>ème</sup> trimestre 2025.
- Le Conseil d'Administration s'engage dans l'acquisition d'un projet immobilier en zone Nord, sur la commune de Grabels, répondant au souhait de créer un pôle dans ce secteur.
- Projet d'acquisition d'un site sur Millau
- Vente des bureaux - quai de la République à Sète

## Santé publique : lancement de la cellule

2024 voit la création de notre cellule santé publique qui a pour objectif de renforcer la prévention au sein des entreprises et de décroisonner la santé publique et la santé au travail. Prévention des cancers, hygiène de vie et sédentarité, addictions, vaccination sont au cœur des actions déployées auprès de nos adhérents et de leurs salariés.

La première action de la cellule santé publique s'anime autour de la prévention du cancer du sein avec la campagne « *Prends tes seins en main* », qui a été produite en collaboration avec l'Institut du Cancer de Montpellier.

La campagne a pour objectifs de :

- Sensibiliser les femmes âgées de 25 à 50 ans
- Initier une prise de conscience sur le suivi de sa santé chez les femmes et les rendre actrices de leur santé
- Engager en amont du dépistage et sensibiliser notamment à l'autopalpation mammaire
- Promouvoir le dépistage
- Permettre aux entreprises de se faire le relais des messages de prévention

Pour atteindre nos objectifs, nous avons lancé une campagne virale sur les réseaux sociaux (LinkedIn, TikTok, Instagram, Facebook, YouTube) avec amplification par réseaux d'influence (économique et institutionnel) et déploiement terrain notamment à travers le réseau EnSanté avec un kit entreprise et des sensibilisations lors des consultations médicales.



## Recrutement

- Toujours dans une démarche de renforcement des équipes médicales, nous avons, dans la continuité des recrutements 2023, restructuré les équipes pour que chaque cabinet ait un IDEST en fonction.
- Renforcement des équipes PDP et pluridisciplinaires sur l'ensemble du territoire couvert.

## Certification ISO 9001

**2024**

Attachée à une amélioration permanente des process, EnSanté est engagée dans une démarche qualité depuis 2015, tournée vers la satisfaction client, et a ainsi obtenu sa certification ISO 9001-v2015 en 2022. L'audit de suivi de 2024 a permis de maintenir cette certification.



# les travaux conduits

par la commission médico-technique  
et le conseil d'administration





# Rapport d'activité du conseil d'administration : grandes lignes 2024

## **Tarification offre de service complémentaire Secouriste en Santé au Travail**

Le Conseil d'Administration donne un avis favorable aux tarifs proposés :

- Formation initiale sur 2 jours - 200 € HT par personne ;
- Recyclage sur 1 jour - 100 € HT par personne ;
- Absentéisme - 100 € HT par personne.

## **Rapports médicaux et pluridisciplinaires**

Après avoir pris connaissance des statistiques et actions menées en 2023 tant sur le plan médical que technique, le Conseil d'Administration entend et soutient les actions menées.

## **Rapport d'activité 2023**

La Direction présente les chiffres-clés de l'activité du service en 2023.

Le Conseil d'Administration émet à l'unanimité un avis favorable au rapport d'activité 2023.

## **Arrêté des comptes 2023**

Les comptes et le bilan sont présentés par le cabinet d'expertise comptable et approuvés par le Commissaire aux Comptes.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité les comptes annuels 2023.

## **Financement du terrain et des travaux des locaux de Ganges**

Le budget est examiné par le Conseil d'Administration qui donne à l'unanimité son accord pour le financement des travaux de Ganges.

## **Vente des locaux - Quai de la République à Sète**

Dans l'objectif de réduire les charges de fonctionnement, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le projet de vente des locaux Quai de la République à Sète.

## **Annexe sur Le Caylar**

Afin d'offrir aux salariés un centre de proximité suite à la fermeture du centre de Lodève, le Conseil d'Administration a sollicité le prêt gratuit d'un local au Caylar.

La Mairie du Caylar a mis un local à disposition d'ENSANTE au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## **Activité montpelliéraine d'ENSANTE**

Le Conseil d'Administration émet un avis favorable à concentrer l'activité montpelliéraine sur deux zones : une au nord, une au sud.

**Santé publique - prévention du cancer du sein**

Le Conseil d'Administration a donné pour l'engagement de ENSANTE dans un partenariat à l'occasion de l'opération Octobre Rose.

Un budget a été débloqué pour cette cause nationale.

**Budget 2025 - tarification 2025**

Le budget 2025 ainsi que la tarification pour l'offre socle, complémentaire et spécifique sont examinés par le Conseil d'Administration.

Les orientations budgétaires ainsi que la tarification sont approuvées à l'unanimité.

**Projet immobilier Montpellier Nord**

Le Conseil d'Administration s'engage dans le projet d'acquisition d'un projet immobilier en zone Nord, sur la commune de Grabels, répondant au souhait de créer un pôle dans ce secteur.

Ce bâtiment est livrable début 2027.

**Projet de création d'un G.I.E.**

Afin de consolider et d'accueillir de nouvelles compétences, le Conseil d'Administration examine et valide un projet de création d'un G.I.E.





# Rapport d'activité de la commission médico-technique : grandes lignes 2024

## **Les travailleurs saisonniers**

La prise en charge des travailleurs saisonniers a fait l'objet d'une réflexion sur les modalités et les axes de prévention collective pouvant être mis en place.

Dès avril 2025, des modules de prévention en ligne vont être accessibles aux entreprises saisonnières afin de sensibiliser leur personnel aux risques professionnels rencontrés dans l'exercice de leur activité.

## **Préparation des visites en amont**

Afin d'améliorer la prise en charge des salariés et optimiser les missions de l'assistante médicale, la possibilité d'envoi d'un formulaire en amont aux salariés en demande de visite a été accueillie favorablement par la CMT.

A terme, une réflexion sera menée sur la possibilité d'installer des bornes d'accueil du salarié.

## **OFFRE DE SERVICE**

Définition des orientations des offres socle, complémentaire et spécifique.

## **Accompagnement des équipes**

La large répartition territoriale des centres ENSANTE et le fort développement des équipes nécessitent un accompagnement de proximité par cœur de métier.

La CMT soutient la mise en place de trois médecins et de trois IDEST « coordonnateurs géographiques » et une AST coordonnatrice.

En plus d'un accompagnement des équipes, ce fonctionnement favorise l'harmonisation des pratiques sur tout le territoire.

## **Prévention du risque chimique**

L'arrivée de nouvelles branches professionnelles dans le suivi médical de ENSANTE met en avant la nécessité de développer la prévention du risque chimique.

La CMT valide la création d'un groupe de travail dédié.

## **Projet santé OETH**

Le maintien dans l'emploi est une des priorités nationales.

La cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle propose de développer la culture du maintien dans l'emploi dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

La CMT donne un avis favorable à cette initiative.

### **Formation Premiers Secours en Santé Mentale**

La santé mentale est un sujet émergent ces dernières années. Beaucoup d'employeurs et de salariés sont désemparés face à une situation de détresse mentale.

Les psychologues du travail proposent des sessions de formation afin de guider sur l'attitude dans ce type de cas.

La Commission médico technique approuve ce projet.

### **Cellule Santé Publique**

À travers la santé au travail peuvent être abordées des questions de santé publique. Cet objectif permet de sensibiliser les salariés aux problématiques de santé publique.

Aussi, la Commission médico technique accueille favorablement la création d'une cellule « Santé Publique ».

### **Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens**

Les services de Prévention et de Santé au travail ont des obligations légales en matière de CPOM.

L'obtention de l'agrément est soumis à la signature de deux CPOM selon l'orientation du plan santé travail.

La Commission médico-technique a été consultée et a émis un avis favorable à la signature de deux CPOM sur les sujets suivants :

- Les risques psychosociaux ;
- La prévention de la désinsertion professionnelle.

### **Fiche entreprise**

Optimisation des process de réalisation des FE (Initiale et mise à jour).

La Commission médico technique a émis un avis favorable sur le travail d'optimisation des FE.



# Bilan financier



## Tarifs per capita 2024 (HT)

	MÉDITERRANÉE	SUD AVEYRON MILLAU	SUD AVEYRON ST-AFFRIQUE	LOZÈRE	CÉVENNES
Salarié Surveillance Individuelle (SI + SIA)	110 €	97 €	102 €	106 €	101 €
Salarié Surveillance Renforcée (SIR + SIRI)	117 €	97 €	102 €	106 €	101 €

PAIEMENT DE LA COTISATION	POUR LES ENTREPRISES DE 1 À 9 SALARIÉS	POUR LES ENTREPRISES DE 10 SALARIÉS ET PLUS
<b>FACTURATION ANNUELLE</b>	Une facturation annuelle.	Une facturation annuelle avec 4 échéances.
<b>PARTICULIER EMPLOYEUR</b>	Montant forfaitaire de 15 € HT par salarié déclaré.	
<b>MODE DE RÈGLEMENT</b>	Mandat SEPA (à privilégier), virement ou chèque bancaire.	
<b>CAS PARTICULIERS</b>		
• Nouveau salarié	Délai de carence de facturation de 90 jours.	
• Salarié à employeurs multiples	Cotisation réglée par l'employeur principal.	
<b>DÉCLARATION ANNUELLE DES EFFECTIFS en ligne <a href="http://www.ensante.fr">www.ensante.fr</a></b>	La facturation sera établie sur la base de l'effectif présent sur la déclaration annuelle (DAE). En cas d'absence de déclaration, la facturation sera majorée de 10 % sur la base de l'effectif connu.	
<b>SUSPENSION OU CESSATION D'ACTIVITÉ</b>	A déclarer sur le site <a href="http://www.ensante.fr">www.ensante.fr</a> ou par mail. En cas de suspension, le dossier est mis en instance jusqu'au 31 décembre de l'année civile. En cas de radiation, produire les documents faisant foi.	
<b>NON RESPECT DES DATES D'ÉCHÉANCE DE PAIEMENT (factures)</b>	Radiation avec suspension immédiate du suivi médical. Réintégration après paiement intégral des sommes exigibles.	
<b>INTERVENTION DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE</b>	Au-delà de 2 jours d'intervention pour la même entreprise, facturation de 480 € H.T. par journée supplémentaire (Ergonomie, toxicologie, psychologie du travail et maintien dans l'emploi).	
<b>ABSENTÉISME AUX VISITES MÉDICALES OBLIGATOIRES</b>	40 € H.T. par salarié absent (non excusé 48h à l'avance) sauf en cas de remplacement par un autre salarié.	



## Données comptables



## Charges d'exploitation



### FONDS PROPRES

**11 513 798 €**

2023 : 10 275 080 €

### ACTIFS IMMOBILISÉS

**19 940 364 €**

2023 : 18 838 453 €

### DONT TERRAINS ET CONSTRUCTION

**14 497 656 €**

### CHARGES D'EXPLOITATION

**24 779 106 €**

2023 : 24 630 782 €

### DONT CHARGES DE PERSONNEL

**21 184 400 €**

La masse salariale s'élève à 21 184 k€  
contre 18 800 k€ en 2022, soit +2384 k€.



## Résultat d'exploitation



CHIFFRE D'AFFAIRES

**26 255 673 €**

2023 : 23 912 000 €

CHARGES D'EXPLOITATION

**26 779 106 €**

2023 : 24 630 782 €

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

**265 010 €**

2023 : 27 820 €



## Résultat de l'exercice

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

**379 971 €**

2023 : 98 345 €

# 2023



## Situation bilantielle

Bilan au 31/12/2023

	ACTIF	PASSIF	
Immobilisations	8 686 161 €	10 231 371 €	Fonds propres
Acomptes versés	2 947 €		
Créances usagers	3 892 188 €	2 504 827 €	Prov. Fonds dédiés
Autres créances	466 405 €	1 186 393 €	Dettes financières
		<b>1 530 €</b>	<b>Trésorerie négative</b>
		30 €	Acomptes reçus
		786 801 €	Dettes fournisseurs
<b>Trésorerie</b>	<b>6 798 148 €</b>	5 134 897 €	Autres dettes
	<b>19 845 849 €</b>	<b>19 845 849 €</b>	

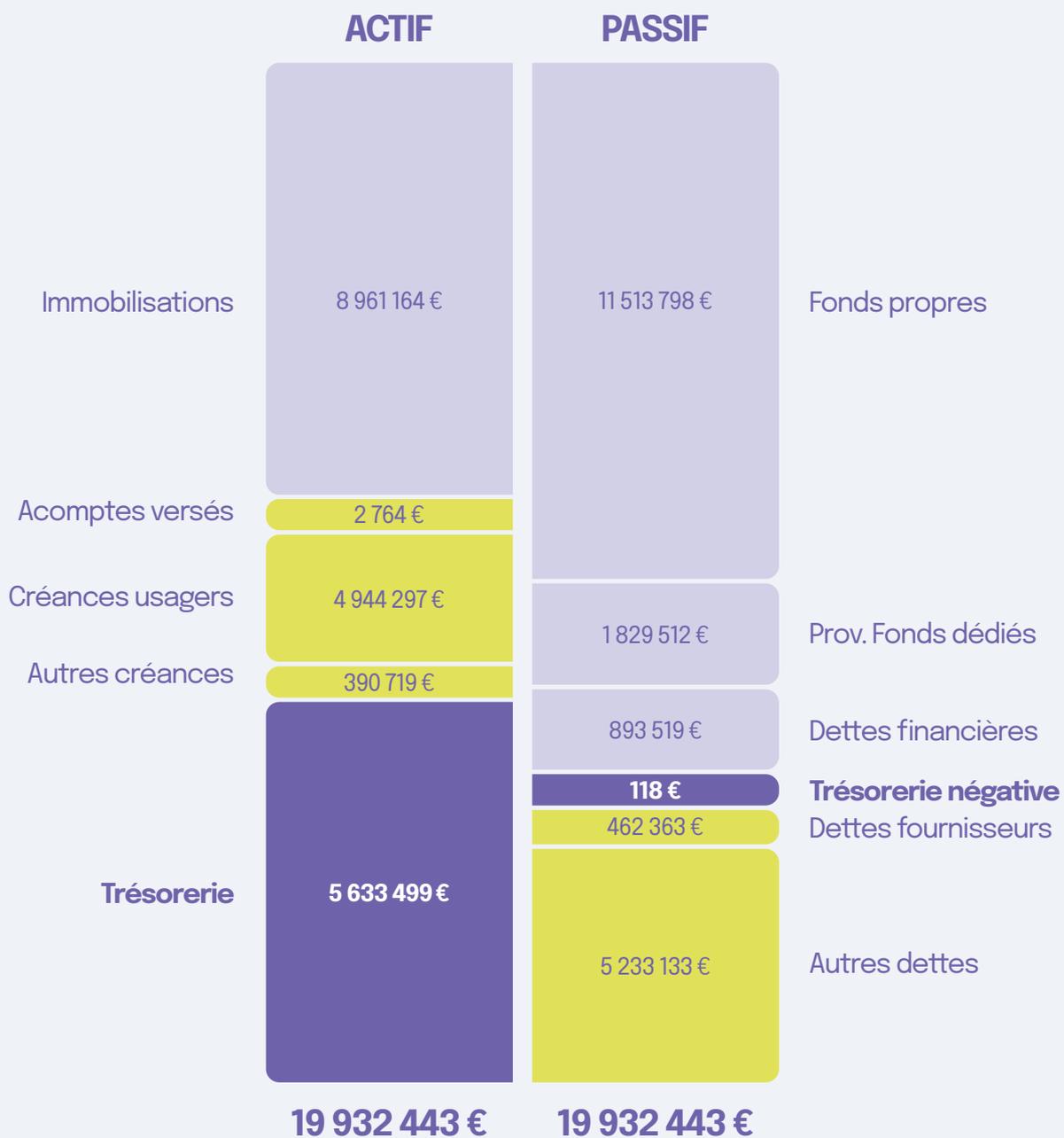
Fonds de roulement  
5 236 430 €

Excédent en FR.  
1 560 188 €

Trésorerie  
6 796 618 €

# 2024

Bilan au 31/12/2024



Fonds de roulement  
5 275 665 €

Excédent en FR.  
357 716 €

Trésorerie  
5 633 381 €

